

Le Belem sera l'invité star du Salon Nautique 2020 d'Arcachon

C'est cette semaine, lors de l'assemblée générale de la CAU'BARC (Confédération des usagers du Bassin d'Arcachon), qu'Alain Vivien, directeur du Port d'Arcachon, l'a annoncé. Le Belem (1896), un des plus anciens trois-mâts en Europe en état de navigation et le second plus grand voilier restant en France, sera l'invité d'honneur du Salon Nautique de la Ville au printemps 2020 !

Du 17 au 19 avril 2020, le port d'Arcachon aura ainsi un invité de marque et de taille ! S'il avait déjà séjourné à Bordeaux, le Belem, dont la longueur de coque hors tout dépasse les 58 mètres, n'avait encore jamais franchi les passes du Bassin d'Arcachon. Ce sera chose faite au printemps prochain non, certainement, sans une grande émotion pour ceux qui y assisteront ! Le trois mâts pénétrera dans notre lagune sous bonne escorte, comme l'avait fait le Marité cette année. Peut-être, qui sait, le Belem sera t-il sous voiles ?! Ce qui ne manquerait pas d'allure avec ses près 1 000 mètres carré de toile !

Une fois à quai au port d'Arcachon, le Belem sera, à n'en pas douter, l'une des attractions fortes de la prochaine édition du Salon Nautique qui fêtera en 2020 ses 7 ans. Mais il ne sera pas le seul point d'intérêt à visiter puisque, ainsi que l'annonce Alain Vivien, la prochaine édition de l'événement sera notamment tournée vers le développement durable et la question de la préservation des océans. Un pavillon de plus de 600 m2 sera dédié à l'environnement marin avec des jeux interactifs pour les enfants, une exposition « Océans plastifiés ». Cette exposition surprenante explique comment tous les jours, nos déchets se transforment peu à peu en une

gigantesque soupe de plastique océanique. Enfin, dans ce pavillon, sera aussi diffusé le documentaire « Planète Océan » du réalisateur et photographe Yann Arthus Bertrand.

En 2020, le Salon Nautique d'Arcachon, qui accueillera aussi un village entièrement dédié aux professionnels de la mer (pêcheurs, ostréiculteurs...) attend pas moins de 50 000 visiteurs !